

# FORMATION AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

PRÉSENTATION 2023/2024

Aude Parpay Blouin & Frédérika Pajot & Anne Bonnin  
Infirmières/Puéricultrices Formatrices IFAP



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



CENTRE HOSPITALIER  
de NIORT

INSTITUT  
DE FORMATION  
D'AUXILIAIRES DE  
PUÉRICULTURE

# INSTITUTS DE FORMATION



## Centre de Formations Paramédicales de Niort (CFP)

Institut de formation  
en soins infirmiers  
**IFSI**

Institut de formation  
aide-soignant  
**IFAS**

Institut de formation  
d'auxiliaire de  
puériculture  
**IFAP**



**l'IFAP assure la formation d'élèves  
en cursus intégral et en cursus partiel**

Le CFP propose également un foyer d'une capacité de 121 chambres réservées aux élèves et étudiants des instituts.

[www.ch-niort.fr](http://www.ch-niort.fr)

# PLAN

- Le métier auxiliaire de puériculture
- Les missions de l'AP
- Les 5 domaines d'activités de AP
- Les lieux d'exercices
- La formation d'auxiliaire de puériculture
- Les modalités d'accès
- La formation en images
- Temps questions/réponses

# LE MÉTIER AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Les auxiliaires de puériculture sont des **professionnels de santé**.



Elles/ils travaillent au sein d'une **équipe pluri-professionnelles** et participent à la **prise en soins globale de l'enfant (0→ 18ans) et sa famille**



# LE MÉTIER AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

- Dans le cadre du rôle propre de la puéricultrice ou de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité.
- L'auxiliaire de puériculture réalise des activités d'éveil et d'éducation pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien être et l'autonomie de l'enfant.
- L'AP prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité.
- Elle/il participe à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants en situation de handicap, atteints de maladies chroniques, ou en situation de risque d'exclusion.



# LE MÉTIER AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

- Approche globale de l'enfant
- Nouveaux référentiels d'activités, de compétences et de formation (juin 2021)
- Soins aigus et soins courants
- Contexte « rapport des 1000 premiers jours »
  - <https://www.santepubliquefrance.fr/la-sante-a-tout-age/la-premiers-jours>





# LES 3 MISSIONS

## **Mission 1**

Accompagner l'enfant  
dans les activités de sa vie  
quotidienne  
et  
sociale

## **Mission 2**

Collaborer  
aux projets de soins personnalisés  
dans son champ de compétences

## **Mission 3**

Contribuer à la prévention des  
risques  
et  
au raisonnement clinique  
inter-professionnel



# LES 5 DOMAINES D'ACTIVITÉS

- 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités
- 2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques
- 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention
- 5 - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

# LIEUX D'EXERCICE DE L'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

## En milieu hospitalier:

- Maternité
- Pédiatrie
- Néonatalogie
- Réanimation néonatale
- Pédopsychiatrie
- Crèche hospitalière
- ...



# LIEUX D'EXERCICE DE L'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

## En milieu extrahospitalier:

- Etablissements privés
- Associations
- Municipalité
- Département
- ...

Maternités  
Structures d'accueil  
IME  
Pouponnières  
...



# LA FORMATION AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

## Formation en alternance

### En cursus intégral :

- ❖ Durée de la formation : 44 semaines soit 1 540h
- ❖ Répartition égale entre le volume d'enseignement théorique et clinique: 22 semaines soit 770h pour chacun
- ❖ Institut : 10 modules de formation théorique et pratique
- ❖ Stage : 4 périodes
  - ✓ 3 stages de 5 semaines
  - ✓ un stage de 7 semaines (en lien avec le projet professionnel)



### En cursus partiel :

- ❖ Parcours individuel en fonction des unités de formation à réaliser
- ❖ Parcours à la carte (dispense et/ou allègement et/ou équivalence = planning discontinu)

# LA FORMATION AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Que vous soyez en parcours intégral (PI) ou en parcours partiel (PP), le diplôme s'obtient grâce au contrôle continu, il faut valider des **unités de formation**.

**1 unité de formation = le module (à l'institut) + la compétence (en stage)**

donc

**L'élève AP a 10 unités de formation à valider** *(pour les PI)*

**Validation du module de formation + validation de la compétence en stage**

Selon l'Arrêté :

**Du 10 Juin 2021 modifié relatif à la formation  
conduisant au Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture**

# LES BLOCS DE COMPÉTENCES

La formation conduisant au DEAP vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes.

Le référentiel de formation est décliné en 5 blocs de compétences, puis en **11 Compétences pour les AP** :

## **BLOC 1**

Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

**BLOC 4** Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte des lieux et situations d'intervention

**BLOC 2** Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

**BLOC 5** Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

**BLOC 3** Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

			COMPETENCES
BLOC 1	AP	Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale	1- Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
			1bis - Elaborer et mettre en œuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe
			2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
BLOC 2	AP	Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
			4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant
			5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
BLOC 3	AS et AP	Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
			7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
BLOC 4	AS et AP	Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
			9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
BLOC 5	AS et AP	Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
			11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques


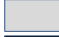

# LES MODULES DE FORMATION

Module	Intitulé	Durée
	Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35h
	Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7h
	Travaux personnels guidés (TPG)	35 h
1	Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AP)	147 h
1bis	Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale (Module spécifique AP)	28h
2	Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AP)	21 h
3	Evaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AP)	77 h
4	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AP)	182 h (AS) 154h (AP)
5	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 h
6	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 h
7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 h
8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 h
9	Traitement des informations	35 h
10	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 h



# LA FORMATION AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Parcours de formation EAP en cursus intégral et partiel →

 Allègement d'heures  
 Dispense  
 Equivalence

		Enseignements théoriques																		
CURSUS	BLOC 1			BLOC 2			BLOC 3		BLOC 4	BLOC 5		API	Suivi Péda Ind	TPG	Théorie		Clinique		TOTAL	
	C 1-1 bis-2			C 3-4-5			C 6-7		C 8-9	C 10-11					heures	semaines	heures	semaines		
	M1	M1 bis	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10									
CURSUS INTEGRAL	Enseignements spécifiques						Enseignements communs													
	147h	28h	21h	77h	154h	35h	70h	21h	35h	35h	70h	35h	7h	35h	770	22	770	3x5 sem + 1x7 sem = 22	1 540 h	
BAC PRO ASSP	112h	28h	14h	77h	154h	35h	Equivalence					35h	7h	35h	497 h	14.2 sem	525 h	3x 5 sem = 15 sem	1022 h	
BAC PRO SAPAT	112h	28h	21h	77h	154h	35h	Equivalence					35h	7h	35h	644 h	18.4 sem	770 h	3x 5 sem + 1x7 sem = 22 sem	1414 h	
CAP AEPE	77h	14h	14h	77h	154h	35h	Dispense		21h	35h	28h	49h	35h	7h	35h	581h	16.6	595h	2x5 sem + 1x7 sem = 17 sem	1176 h

# LA FORMATION AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

En BREF →

- *58 places cette année + 10 apprentis*
- *Une seule rentrée*
- *Pas de quota par bac*
- *Formation en apprentissage possible cf. CFA*
- *Mêmes contraintes vaccinales que les soignants*
- *Stages prévus sur l'ensemble de l'ex région « Poitou-Charentes » dont un auprès d'un enfant en situation de handicap physique ou psychique.*
- *Des enseignements variés : en présentiel, en distanciel, en cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés, simulation en santé, travaux personnel guidé, en groupes, en autonomie, par des formatrices du centre de formation, par des professionnels de terrain...*

# LES MODALITÉS D'ACCÈS



- Inscription aux épreuves de sélection :
  - Préinscription par internet
  - Constitution du dossier à envoyer par voie postale en courrier recommandé avec accusé réception.
- Délai court d'inscription à surveiller (3 semaines) : printemps, regarder sur le site toutes les semaines ([www.ch-niort.fr](http://www.ch-niort.fr))
- Déroulement des épreuves :
  - Un dossier d'inscription avec pièces justificatives demandées (connaissances, intérêt du métier et de la formation...)
  - Tout dossier incomplet sera refusé
  - Un oral
- Coût d'inscription aux épreuves :
  - Gratuit
- Coût de formation :
  - En fonction du cursus - devis adaptés à chaque profil
  - Aide de la région possible à confirmer



# LA FORMATION EN IMAGES



# LA FORMATION EN IMAGES



# LA FORMATION EN IMAGES



# LA FORMATION EN IMAGES



# LA FORMATION EN IMAGES





# LA FORMATION EN IMAGES



# LA FORMATION EN IMAGES



# LA FORMATION EN IMAGES



# RÉPONSES AUX QUESTIONS



*Merci de votre attention*

